MAISON DE LA TRANSHUMANCE

Centre d'interprétation des cultures pastorales méditerranéennes

LETTRE D'INFORMATION N°25
MARS 2024

Troupeau Groupement pastoral du vallon des Jassines, Parc national du Mercantour, Larche (Alpes de Haute-Provence), juillet 2016.

EDITORIAL

LA TRANSHUMANCE INSCRITE AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ

Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, réuni au Botswana en décembre 2023, a inscrit « La transhumance, déplacement saisonnier de troupeaux », au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Dix pays bénéficient désormais de l'inscription : l'Albanie, l'Andorre, l'Autriche, la Croatie, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg et la Roumanie. Pour la France, le dossier est porté depuis 2019 par le Collectif des Races Locales de Massif (CORAM), en partenariat avec la Maison de la transhumance pour la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que de nombreux acteurs du monde pastoral. Il a abouti en juin 2020 à l'inscription des pratiques et savoir-faire de la transhumance en France au patrimoine culturel immatériel national. Six principaux territoires ont alors été identifiés : Pyrénées, Vosges, Jura, Corse, Alpes-Provence, Cévennes-Massif central. La réalisation des fiches d'inventaire a permis de constater une grande diversité des usages dans ces territoires, depuis les transhumances à pied ou en camions, estivales ou hivernales, de courtes ou longues distances, ovines, bovines caprines ou encore équines. Lors de la phase internationale, cette grande diversité des pratiques pastorales nommées *transhumance* dans les régions des dix pays inscrits a été de nouveau vérifiée. La Maison de la transhumance porte une vision moderne de ces pratiques, mettant largement en avant la grande capacité d'adaptation de la profession, éleveurs et bergers. Sur le territoire Provence-Alpes-Côte d'Azur, elle s'est, depuis l'obtention de l'inscription, résolument engagée dans la valorisation de celle-ci. Sont ainsi en cours de réalisation une exposition itinérante, qui sera mobilisable début 2025, la conception d'un agenda numérique des évènementiels en lien avec la transhumance, ainsi que l'organisation de temps de célébration de l'inscription. Sur le plan national, le CORAM, s'appuyant sur le Comité de Pilotage du dossier, a élaboré un *Plan de Sauvegarde et de Valorisation de la Transhumance* qui met notamment en avant les questions juridiques, la transmission des savoir-faire et la création d'un observatoire de la pratique. Des financements ont également été sollicités pour le déploiement d'une stratégie nationale de médiation et de communication sur les valeurs culturelles et sociétales de la transhumance, qui pourrait être prise en charge par la Maison de la transhumance en partenariat avec le Ministère de la Culture, le CORAM et les différents relais territoriaux dans les massifs concernés. Notre association propose également l'organisation d'un colloque international, qui se tiendrait au Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM) à l'automne 2025, avec la participation des dix pays ayant obtenu l'inscription ainsi que des pays de la rive Sud de la Méditerranée. De belles ambitions afin que l'obtention de l'emblème Unesco soit utile à la profession, éleveurs et bergers, à une période où le monde agricole cherche fortement à réaffirmer sa place dans notre société.

Lionel ESCOFFIER,
Président de la Maison de la transhumance

Tentes de nomades afghans ou Kuchis, village de Muqur, province de Badghis, août 2012.

LES KUCHIS D'AFGHANISTAN

L'exposition « Afghanistan – *Tisser l'horizon à l'infini* », présentée au Méjan d'octobre 2023 à janvier 2024, ne traitait pas précisément de cette grande communauté nomade que forment les Kuchis. C'est pourtant d'elle qu'il fut question le 18 novembre, tandis qu'une table ronde des *Troisièmes Rencontres du mérinos d'Arles*, nous permettait d'échanger avec Zolaykha Sherzad, l'une des organisatrices de cette remarquable exposition. Un mot tout d'abord sur l'exposition qui dans une scénographie particulièrement raffinée rassemblait les créations textiles, les photographies, les peintures et les vidéos d'une douzaine d'artistes. Chacune de leurs œuvres évoquait, autour du corps et des parures de la femme, la Résistance que des Afghans tentent d'opposer à quarante années de guerre, de souffrance et d'oppression. Elles y révélaient aussi la grande richesse des savoir-faire textiles, fruits d'une pratique millénaire du travail de la laine et de la soie. Nous en resterons ici à la laine et à ceux qui en sont, non seulement les principaux producteurs, mais aussi les inventifs utilisateurs, créatifs de tissages et de tapis véritablement somptueux. Il s'agit des Kuchis (les migrants en perse), soit d'une des plus anciennes composantes de la population afghane et néanmoins, selon l'Onu, la plus vulnérable. Ces Kuchis, dont on estime le nombre à 1,5 millions, passent l'été avec leurs troupeaux de moutons, de chèvres et de chameaux dans les montagnes de l'est de la chaîne himalayenne qui traversent l'Afghanistan du nord-est au sud-ouest. Sans autre attache que les espaces où il y a de l'herbe pour nourrir leurs troupeaux, ils migrent l'hiver dans les plaines et sont en déplacement quasi-constant. Leur mode de vie n'ayant jamais changé, ils ne se sont jamais réellement intégrés et ne bénéficient ni de l'accès à l'éducation, ni de soins médicaux. Leurs déplacements ont été gravement perturbés en 1960 par la fermeture des frontières entre le Pakistan et l'Afghanistan, puis affectés par d'innombrables conflits avec les agriculteurs sédentaires, les Hazaras qui refusent de reconnaître leurs droits de pâturage, et continuellement remis en cause par la guerre. Il leur faut de plus assumer, avec le changement climatique, des périodes de sécheresse de plus en plus longues. Une partie d'entre eux, sédentarisée près des villes, vit dans la misère tandis que ceux qui tentent de rester nomades ont de plus en plus de difficultés à conserver leur mode de vie. Comment cependant, permettre aux Kuchis de continuer à se déplacer avec leurs animaux et faire vivre ainsi leurs savoir-faire et leur culture ? Les intéresser à la pratique de la transhumance en serait-il un moyen ? Encore faudrait-il que la situation politique de leur pays le permette.

Lancement de La Routo en Valle Stura, octobre 2023.

TOUR D'HORIZON DE LA ROUTO

Le lancement officiel de La Routo en Italie a eu lieu les 28 et 29 octobre 2023 à l'occasion de la Foire de la brebis Sambucana à Vinadio. De nombreux (jeunes) éleveurs et élus de la Valle Stura et de Provence étaient présents pour ce moment festif et symbolique afin de célébrer les liens immuables entre la Provence et le Piémont italien tissés par la transhumance.
Ce fut également un temps fort marquant la collaboration entre Arles et Cuneo, villes de départ et d'arrivée du GR®, avec la signature d'un pacte d'amitié. L'année 2023 marque le premier anniversaire du GR®69 La Routo®. Pour cette occasion, la Maison de la transhumance a recueilli les retours des partenaires et des randonneurs sur l'itinéraire pour la partie française. Le niveau de satisfaction est, dans l'ensemble, très positif avec toutefois des pistes d'améliorations. Il reste encore beaucoup à faire pour que cette belle dynamique insufflée sur les territoires traversés ne s'essouffle pas. La Maison de la transhumance continuera d'œuvrer, pour les prochaines années, à défendre et améliorer la qualité des services et infrastructures sur l'itinéraire, à faire valoir l'identité culturelle de La Routo et son ancrage territorial tout en s'adaptant aux évolutions des pratiques et de la fréquentation.
Il y aura donc du nouveau sur La Routo pour 2024 : une offre de transport de bagages sera désormais proposée aux randonneurs, service fortement attendu depuis l'ouverture du GR®. Aussi, à la demande d'une grande majorité de randonneurs, la Maison de la transhumance a travaillé à la réalisation d'un carnet d'étapes La Routo. Il sera désormais possible de collecter les tampons attestant du passage à chaque étape. Ce carnet d'étapes sera présenté au mois de mars à l'occasion du Salon du Randonneur de Lyon et disponible à la vente.

Visite de la Mission Locale de Salon-de-Provence au Domaine du Merle sous la conduite d'Emma Moizo, octobre 2023.

ET SI JE DEVENAIS PASTRE ?

L'Association des Communes Pastorales SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur porte, depuis 2023, un projet pédagogique intitulé « Et si je devenais Pastre ? ». L'objectif principal de cette action est de faire naître des vocations en initiant des jeunes de tous niveaux scolaires aux multiples facettes de l'élevage pastoral dans la région. Cette démarche vise à leur faire découvrir les dimensions économiques, sociales, culturelles et environnementales du pastoralisme. Les jeunes pourront ainsi « voir des moutons ». Ce programme cible les écoles, de la primaire au lycée. Cependant, l'Association des Communes Pastorales souhaite également ouvrir cette initiative aux jeunes en rupture avec le système scolaire en collaborant avec les missions locales. Une première phase d'expérimentation du projet est en cours pour l'année scolaire 2023-2024. Deux sites ont été choisis pour cette expérimentation : le Domaine du Merle à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), ainsi que l'exploitation de Michel Pellestor à Marcoux (Alpes-de-Haute-Provence) en lien avec la Maison Régionale de l'Elevage. La Maison de la transhumance collabore activement à la mise en place de ce projet, notamment depuis l'arrivée en septembre 2023 d'une volontaire en Service Civique pour une durée de six mois. Ses missions consistent à réaliser un état des lieux des acteurs et des outils pédagogiques en lien avec le pastoralisme, ainsi qu'à élaborer les contenus pédagogiques et techniques du projet. En octobre, en partenariat avec la Mission Locale de Salon-de-Provence, des jeunes ont participé à une journée de visite du Domaine du Merle et ont réalisé une vidéo de présentation des métiers pour leurs réseaux sociaux. En décembre, la Maison de la transhumance a rendu visite aux élèves des classes de 5ème d'un collège de Salon-de-Provence, qui ont pu découvrir le quotidien des bergers et des éleveurs via une fresque de l'élevage transhumant. Une journée d'accueil est prévue courant février au Domaine du Merle pour compléter ce temps de rencontre. La Maison de la transhumance collabore également avec le Musée de Salon et de la Crau et le Château de l'Emperi sur une proposition de parcours thématique « Et si je devenais Pastre », comprenant une visite de la salle Théodore Jourdan (le « peintre des moutons ») et du Domaine du Merle. L'objectif à terme est de professionnaliser l'accueil des jeunes publics sur le Domaine du Merle et de proposer des contenus pédagogiques en lien avec les programmes scolaires pour chaque niveau. A la suite de cette phase d'expérimentation, l'Association des Communes Pastorales souhaite élargir ce projet à l'ensemble des départements de la Région SUD, puis le développer sur le plan national.

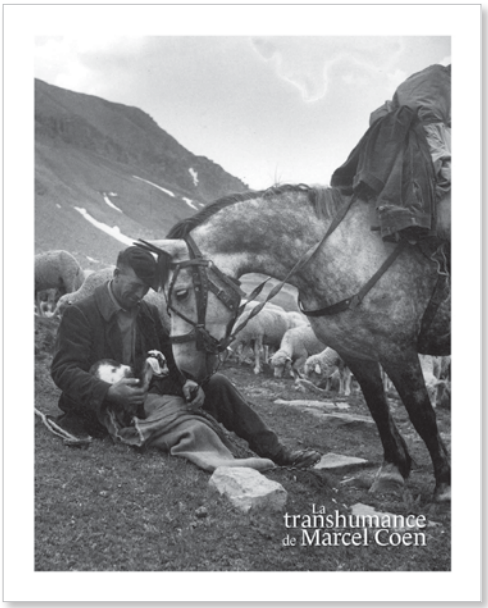

LA TRANSHUMANCE DE MARCEL COEN

Tandis que l'inscription de la transhumance au patrimoine immatériel de l'humanité se profilait et que la première édition des photographies de Marcel Coen, publiée en 2002 avec le partenariat des Archives municipales de Marseille, était depuis longtemps épuisée, le moment était venu d'en réaliser une nouvelle. Car c'est véritablement d'une toute nouvelle édition qu'il s'agit, enrichie du journal de transhumance de Marcel Coen, jusqu'alors inédit, de l'histoire de l'acquisition de son fonds, des exploitations successives des photos de sa transhumance mais aussi des réflexions qu'elles suscitent, d'hier à aujourd'hui sur cette pratique pastorale en devenir. Cette édition a bénéficié de plus d'un nouvel examen des photos prises par Marcel Coen, durant trois semaines, au fil des 280 km de la transhumance des frères Chemin, de Saint-Martin-de-Crau au Camps des Fourches, en Mercantour. Cent cinquante d'entre elles ont été retenues pour ce nouvel ouvrage et reproduites avec le plus grand soin, quant à la restitution des nuances et des contrastes qu'offrent le noir et blanc, si cher au photographe. Nous avions déjà pu constater en les exposant comment éleveurs et bergers se reconnaissent dans ces photos et se les approprient. Car, plus éloquentes que tout ce qu'on peut dire de leurs pratiques, elles montrent des attitudes et des comportements qui leur appartiennent et ne s'expriment pas par des mots. Or ce savoir indicible est perceptible dans les photos de Marcel Coen. Des postures et des gestes l'expriment, comme celle de Bastian marchant d'un pas sûr à la tête du troupeau, de François Chemin tenant dans sa main un chevreau nouveau-né ou de Jean Chemin regardant ses brebis pâturer. Dans ce qu'elles témoignent des relations qui les unissent à l'animal, ces photos sont intemporelles. Elles constituent, tandis que la transhumance en bétaillères va bientôt s'imposer, la plus complète et la plus convaincante des couvertures photographiques de la transhumance à pied que nous connaissons. Sa beauté puissante tient aussi à la force de l'expérience que vit Marcel Coen en les faisant, et à la place qu'elle occupe dans son parcours personnel, comme pour se guérir des cinq années qu'il vient de passer dans un stalag de l'Allemagne nazie. Car c'est bien une transhumance rédemptrice qu'il nous montre, la sienne certes, mais aussi celle, sans fin recommencée, du troupeau et de ses conducteurs.

Coédition Arnaud Bizalion Editeur / Maison de la transhumance
Marcel Coen (texte et photographies). Benoît Coutancier, Jean-Claude Duclos, Patrick Fabre (textes). 192 pages, 150 photographies, en vente en librairie et sur le site de la Maison de la transhumance.

AGENDA

Mardi 19 mars
Projection du film “Sur la route des bergers” 18h - Entrée libre
Amphithéâtre du Centre départemental Pierres Vives - Montpellier
Information : 04 67 67 41 15

Du 22 au 24 mars
Salon du Randonneur
Lyon - Centre des Congrès
Espace La Routo® - Vêtements de pleine nature en laine Mérinos d’Arles
www.randonnee.org

Vendredi 12 et samedi 13 avril
Festival du film Pastoralisme d'aujourd'hui et de demain
Digne-les-Bains - Ciné Toiles
www.cerpam.com

Samedi 6 et dimanche 7 avril
Championnat de France de tonte de moutons – Domaine du Merle
Association des Tondeurs de Moutons
www.tondeursdemoutons.fr

Du 19 au 21 avril
Festival Pastoralisme d’aujourd’hui, du mouton à la laine
Les Baux de Provence
www.lesbauxdeprovence.com

Dimanche 21 avril
Fête de la transhumance de Fontvieille
www.fontvieille.fr

Jeudi 9 mai
Fête de la transhumance de Pelissanne
www.ville-pelissanne.fr

Samedi 11 et dimanche 12 mai
Fête de la transhumance de Salon-de-Provence
www.salondeprovence.fr

Dimanche 19 mai
Journée Festive du Pastoralisme Transhumant
Mas de Chambonnet - Saint-Martin-de-Crau
www.association-de-defense-du-pastoralisme-transhumant.fr

Dimanche 19 et lundi 20 mai
Fête de la transhumance de Saint-Rémy-de-Provence
www.saint-remy-de-provence.com

Samedi 25 mai
Fête du Parc naturel régional des Alpilles
www.parc-alpilles.fr

Du 31 mai au 2 juin
Salon des Agricultures de Provence
Domaine du Merle - Salon de Provence
www.salondesagriculturesdeprovence.com

Dimanche 2 juin
Fête de la transhumance de Vinon-sur-Verdon
transhumance@vinon-sur-verdon.fr

Du 7 au 9 juin
Fête de la transhumance de Castellane
animation@mairie-castellane.fr

Samedi 8 et dimanche 9 juin
Fête de la transhumance de Chatillon en Diois
www.fete-transhumance.com

Samedi 15 juin
Fête de la transhumance de Ginasservis
mairie@ginasservis.com

Dimanche 23 juin
Fête de la transhumance de Riez
loucolostro.riez@gmail.com

MAISON DE LA TRANSHUMANCE

Contact : Maison de la transhumance
Domaine du Merle – Route d'Arles
13300 Salon-de-Provence – France

Tél : (33) 04 90 17 06 68

Mail : s.plateel@transhumance.org

Sites internet :
www.transhumance.org – www.larouto.eu
www.facebook.com/larouto

Directeur de la publication : Patrick Fabre

Directrice de la rédaction : Sandrine Plateel

Ont contribué à la rédaction de cette lettre d'information : Claire Dallemagne, Jean-Claude Duclos, Lionel Escoffier, Patrick Fabre, Emma Moizo

Crédits photos : Claire Dallemagne, Patrick Fabre, Petty Officer 1st Class Mark O'Donald (U.S. Armed Forces)

Conception-réalisation **Bizalioncom® 06 80 01 47 55** - Protection des données personnelles : En application de l'article 27 de la loi informatique et Libertés n. 78-17 en date du 6 janvier 1978, toute personne dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui la concernent. Elle peut exercer ce droit en envoyant un courrier électronique à s.chauvet@transhumance.org – Tirage : 500 exemplaires. Masson imprimerie.

BULLETIN D’ADHÉSION - MAISON DE LA TRANSHUMANCE

Nom : Prénom :

Structure : Qualité ou Fonction :

Adresse : Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Souhaite adhérer à la Maison de la Transhumance :
❏ En tant que personne physique (particulier) : 25 €/an
❏ En tant que personne morale (structure) : 60 €/an